

## THE FRENCH JUSTICE ATTACKS THE FINANCING NETWORKS OF THE TAMIL TIGERS

Rackets aiming at the Sri Lankan Diaspora brought to light relate to the route of the guerrilla

### Investigation

The French Justice will be the first in Europe to look into the financing networks of the Tamil rebellion in Sri Lanka. Paris anti-terrorism Judge in charge of the case Philippe Coirre ended his investigations and should hand over the file to the Public Prosecutor at the end of March for summing-up.

Leading cadres of the Liberation Tigers of the Tamil Eelam (LTTE) in France and henchmen were imprisoned in 2007. Justice accuses about twenty people of having racketed the Tamil Diaspora through threats and abductions. These suspects acknowledge they belonged to the LTTE but most of them deny the accusations.

Fighting since 1972 against Colombo authorities, the Tigers, Hindus, claim the independence of the North and the Northeast of Sri Lanka, a country inhabited by 75% of Buddhist Sinhalese. This guerrilla, the oldest one in Asia and the only one in the world equipped with a navy and aircrafts, financed itself mostly through the manna, forcibly taxed, of the Tamil communities settled abroad. The French one counts with more than 70,000 persons.

The synthesis of the Anti-terrorist Division police officers (SDAT) to Judge Coirre specifies that "each family had to pay €2,000 per year and that this amount reached €6,000 for shopkeepers". The suspects were linked with the Tamil Coordination Committee France or to the humanitarian organization Tamil Rehabilitation Organization, which denied any pressure. According to the investigation, these institutions were giving accounts to the Tamil management in Sri Lanka.

The cooperation between the Italian and French polices led to the arrest on 6<sup>th</sup> February in Paris, of Number Two of the Tamil mafia for Europe Tharmalingam Jeevakamth, alias "Kumar" or "Jeeva". Wanted in Italy for "money extortion and financing of terrorist activities", he is suspected to be one of the biggest financial superintendents of the Tamil rebels of the LTTE.

It appeared in French and Italian investigations that Switzerland was the hub of the Tamil illegal organization in Europe, which is said to count with over a hundred members. The Swiss Federation regularly hosted peace negotiations between the representatives of the LTTE and the Sri Lankan Government. In 2008, the LTTE Number One in Europe, known as "Il Grande", wanted in Italia, besides ran away from Switzerland hastily.

According to the Italian and French justices, when people were refusing to pay, the LTTE was putting pressure on the families living in areas under their control in Sri Lanka. The organization has computerized data files to know the situation of households paying the "revolutionary tax". In theory, those who paid this amount would be the only ones to circulate freely on the roads controlled by the Tamil rebellion. On the field, a group of LTTE musclemen is taking care of recalcitrants and carries out retaliatory measures.

In front of Judge Coirre, the man in charge of money collection for the LTTE in the Val-de-Marne, Markandu Jeyapalasingam, pointed out that the fine families in Sri Lanka had to pay was "twelve times the amount claimed to their relatives in France" or even "to send one of the family members to a LTTE slave labour camp".

Again according to investigations led in Italy and France, the Tigers also count on an illegal group named Ellalann in charge of the execution of opponents. In Paris, a leaflet with death

threats, signed by the French wing of the "Ellalann forces" was targeting the director of a community TV channel who was living in France. Heard by the policemen of the SDAT, he declared he had been subjected to pressures "for years" to relay the LTTE propaganda. According to the French investigation, 30% of the funds are however donated by true Tamil supporters. The total amount collected in 2006 in France was assessed to €7,5 million. In Italy, the network of the Tigers, dismantled in June 2008, would have collected between 3 and 4 million euros in 2007. British anti-terrorist police services also work on the local wing of the LTTE that would have set up a secret financial system operating through pro-Tamil websites.

The cash collected in Europe was then sent to Switzerland in suitcases, to be deposited on bank accounts used to finance the war against the Sri Lankan Army. A laundering network was passing through jewels and gold merchants in Singapore.

To justify the qualification of "terrorism", the French investigation tried hard to demonstrate the link between the secret financing and the attacks perpetrated by the LTTE. Telephone conversations would have been intercepted in this regard between cadres of the LTTE in France and activists in Sri Lanka.

Among the facts retained are the four kamikaze attacks against buses, between June 2006 and April 2007, killing 101 in Sri Lanka. The French police officers added to the file their reports on LTTE cadres shadowing at the Armament Trade Fair in Le Bourget (Seine-Saint-Denis), while they were looking for transmission equipment.

Confronted to the dismantling of their organization in Europe, the officials of the LTTE sent members of their intelligence service - the Tiger Organization Security Intelligence Service - to France and Italy to try and compensate. But as an echo of the current military collapse of the Tigers in Sri Lanka, the failure of financing networks in Europe illustrates the most serious setback the rebellion experienced in thirty years.

Recognized as legitimate for so many years, the fight of the Tigers alienated the indulgence of the International Community little by little. India describes them as terrorists since the assassination of Prime Minister Rajiv Gandhi by a LTTE kamikaze, on 21<sup>st</sup> May 1991, and the European Union included them on an identical list on 29th May 2006.

Jacques Follorou

# La justice française s'attaque aux filières de financement des Tigres tamouls

La mise au jour de rackets visant la diaspora sri-lankaise fait écho à la déroute de la guérilla

## Enquête

La justice française sera la première, en Europe, à se pencher sur les réseaux de financement de la rébellion tamoule au Sri Lanka. Le juge antiterroriste parisien chargé du dossier, Philippe Coirre, a terminé ses investigations et devrait, fin mars, le transmettre au parquet aux fins de réquisitions.

Des cadres dirigeants des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), en France, et des hommes de main ont été incarcérés, pour les premiers, en 2007. La justice reproche à une vingtaine de personnes d'avoir racketté la diaspora tamoule au moyen de menaces et d'enlèvements. Ces suspects ont reconnu leur appartenance au LTTE, mais la plupart démentent les accusations.

En lutte depuis 1972 contre les autorités de Colombo, les Tigres, hindouistes, réclament l'indépendance du nord et du nord-est du Sri Lanka, pays peuplé à 75 % de Cinghalais bouddhistes. Cette guérilla, la plus ancienne d'Asie et la seule au monde à disposer d'une marine et d'avions, s'est en grande partie financée grâce à la manne, ponctionnée de force, aux communautés tamoules installées à l'étranger – celle qui vit en France compte plus de 70 000 personnes.

La synthèse des policiers de la sous-direction antiterroriste (SDAT) au juge Coirre précise que « chaque famille devait s'acquitter de 2 000 euros par an et que cette somme était portée à 6 000 euros pour les commerçants ». Les suspects étaient liés au Comité de coordination tamoul France ou à l'organisation humanitaire Tamil Rehabilitation Organization, qui ont nié l'existence de toute pression. Selon l'enquête, ces structures rendaient compte à l'état-major tamoul au Sri Lanka.

La coopération entre les polices italienne et française a permis l'arrestation, le 6 février, à Paris, du numéro deux de la mafia tamoule en Europe, Tharmalingam Jeevakamth, dit « Kumar » ou « Jeeva ». Recherché par l'Italie pour « extorsion de fonds et financement d'activités terroristes », il est suspecté d'être l'un des grands argentiers des rebelles tamouls du LTTE.

Il est apparu dans les enquêtes française et italienne que la Suisse était la plaque tournante de l'organisation clandestine tamoule en Europe, qui compterait plus d'une centaine de membres. La Fédération helvétique a régulièrement



Des soldats de l'armée régulière sri-lankaise inspectent l'épave d'un avion lancé par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul contre la capitale, Colombo, le 21 février. E. JAYAWARDENA/AP

hébergé les négociations de paix entre les représentants du LTTE et le gouvernement sri-lankais. En 2008, le numéro un du LTTE en Europe, surnommé « Il Grande », recherché par l'Italie, a d'ailleurs fui précipitamment la Suisse.

Selon les justices italienne et française, lorsque les personnes refusaient de payer, le LTTE faisait pression sur les familles vivant dans les zones qu'il contrôlait au Sri Lanka. L'organisation dispose de fichiers informatiques pour connaître la situation des foyers qui versent « l'impôt révolutionnaire ». En théorie, seuls ceux qui ont acquitté ce paiement circulent librement sur les routes contrôlées par la rébellion tamoule. Sur place, un groupe de gros bras du LTTE appelé Nanthavanam se charge des récalcitrants et exerce les mesures de rétorsion.

Devant le juge Coirre, le responsable LTTE de la collecte des fonds dans le Val-de-Marne, Markandu Jeyapalasingam, a précisé qu'en guise d'amende les familles au Sri Lanka devaient « multiplier douze fois la somme demandée à leur parent en France », voire « envoyer un membre de la famille dans un camp LTTE de travail forcé ».

Toujours selon les enquêtes conduites en France et en Italie, les Tigres disposent également d'un groupe clandestin nommé Ella-lann, chargé de l'exécution des opposants. A Paris, un tract où figurent des menaces de mort, signé par la branche française des « forces Ella-lann », visait le dirigeant d'une

chaîne de télévision communautaire résidant en France. Entendu par les policiers de la SDAT, il a déclaré subir des pressions depuis « des années » pour relayer la propagande du LTTE.

Selon l'enquête française, plus de 30 % des fonds sont néanmoins versés par de réels sympathisants tamouls. Le total des sommes collectées, en 2006, en France, a été estimé à 7,5 millions d'euros. En Italie, le réseau des Tigres, démantelé

## En réponse aux refus de payer, les rebelles faisaient pression sur les familles restées au Sri Lanka

en juin 2008, aurait réuni, en 2007, 3 à 4 millions d'euros. Les services de police antiterroristes britanniques travaillent également sur la branche locale du LTTE qui aurait mis sur pied un système de financement occulte fonctionnant via des sites Internet pro-Tamouls.

Les espèces réunies en Europe étaient ensuite convoyées par valises en Suisse, puis déposées sur des comptes bancaires servant à financer la guerre contre l'armée sri-lankaise. Une filière de blanchiment transitait par des marchands de bijoux et d'or à Singapour.

Pour justifier la qualification de « terrorisme », l'enquête française s'est efforcée de démontrer le lien

entre ce financement occulte et les attentats perpétrés par le LTTE. Des appels téléphoniques auraient été interceptés à cette fin entre des cadres du LTTE en France et des activistes au Sri Lanka.

Parmi les actions retenues figurent les quatre attaques kamikazes lancées contre des bus, entre juin 2006 et avril 2007, tuant 101 personnes au Sri Lanka. Les policiers français ont versé au dossier des comptes rendus de filatures de cadres du LTTE au Salon de l'armement du Bourget (Seine-Saint-Denis), alors en quête de matériel de transmission.

Coprontes au démantèlement de leur organisation en Europe, les responsables du LTTE ont envoyé en France et en Italie des membres de leur service de renseignement, le Tiger Organization Security Intelligence Service, pour tenter de colmater les brèches. Mais, comme en résonance à l'actuelle déconfiture militaire des Tigres au Sri Lanka, la chute des filières de financement en Europe illustre le revers sérieux que connaît cette rébellion depuis trente ans.

Longtemps reconnu comme légitime, le combat des Tigres s'est peu à peu aliéné l'indulgence de la communauté internationale. L'Inde les qualifie de terroristes depuis l'assassinat, le 21 mai 1991, du premier ministre indien Rajiv Gandhi par un kamikaze du LTTE et l'Union européenne les a inscrits sur une liste identique le 29 mai 2006. ■

Jacques Follorou